

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

**MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE
DES DROITS DE L'HOMME
Le 10 décembre 2016**

En tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je n'ai cessé, une décennie durant, de souligner le caractère interdépendant des trois piliers de l'ONU que sont la paix, le développement durable et les droits de l'homme. Ensemble, ils constituent le fondement de la résilience et de la cohésion de sociétés, s'appuyant sur l'inclusion, la justice et l'état de droit.

J'ai également souligné que les droits de l'homme sont au cœur de l'action et de l'identité de l'ONU – un concept qui est l'essence même de notre initiative « Les droits de l'homme avant tout ».

À l'heure de la multiplication des conflits, de l'augmentation des besoins humanitaires et de la montée des discours haineux, la Déclaration universelle des droits de l'homme nous rappelle que « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ». Pas à pas, nous pouvons construire un avenir fondé sur nos valeurs communes d'égalité et de dignité humaine.

Tel est l'esprit qui anime notre campagne « Ensemble », lancée récemment, pour lutter contre la xénophobie dont sont victimes tant de réfugiés et de migrants. Tel est aussi l'esprit qui devra nous animer à l'heure de lutter contre l'extrémisme, d'endiguer l'érosion du respect du droit international humanitaire et de défendre les groupes de la société civile qui subissent des mesures de plus en plus dures visant à les déposséder de leur rôle essentiel.

Le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous : il favorise le bien-être des individus, la stabilité des sociétés et l'harmonie d'un monde interdépendant.

Une tâche dont nous pouvons tous nous acquitter, à tous les niveaux de la société. Aux États Membres, il appartient au premier chef de protéger les

droits de l'homme. À l'Organisation des Nations Unies, il incombe, de concert avec ses partenaires du monde entier, de continuer à renforcer les mesures de lutte contre les violations et de s'appliquer davantage à prévenir les crises touchant les droits de l'homme.

Tous, nous pouvons – et nous devons – agir dans notre quotidien pour promouvoir la cause des droits de l'homme des personnes qui nous entourent. Tel est le moteur d'une nouvelle campagne mondiale lancée, sous le titre « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui! », par le Bureau des droits de l'homme de l'ONU.